

# L'ENDETTLEMENT N'EST PAS UNE FATALITÉ !

## L'Accord de Londres sur la dette, 1953

- Le signal qui a donné son élan au miracle économique allemand
- Un modèle pour les pays en développement aujourd'hui



**erlassjahr.de**

Entwicklung braucht Entschuldung

## **SUPPOSONS...**

qu'en 2003 les pays en développement se voient offrir une solution équitable pour se débarrasser de la montagne de dettes accumulées auprès de tous leurs créanciers de par le monde € un total de 2,5 billions de \$ US

**...ALORS** la misère, la faim et le sous-développement pourraient être considérablement réduits.

## **SUPPOSONS...**

que l'Allemagne fédérale n'ait pas bénéficié des conditions incroyablement favorables en 1953 afin de lui permettre de rembourser rapidement ses dettes d'avant et d'après-guerre € près de 30 milliards de DM

**...ALORS** la misère et la faim auraient perduré bien plus longtemps en Allemagne.

**Les pays du Sud doivent bénéficier d'un accord sur la dette qui soit équitable et transparent, exactement comme l'Allemagne en 1953. 50 ans après la signature de l'Accord de Londres le 27 février 1953 il faut que l'Allemagne devienne le champion d'un nouvel accord international sur la dette. L'endettement n'est pas une fatalité! Sans aide économique, allègement de la dette et rééchelonnement équitable, il est impossible au Sud d'amorcer une reprise économique ou de restaurer la stabilité politique. C'est pourquoi il est important de tirer les leçons de l'histoire. Pour donner à d'autres la chance dont a bénéficié l'Allemagne. C'est une question de justice internationale € et cela nous concerne tous!**

## **UNE DATE HISTORIQUE:**

### **Le 27 février 2003 € 50e anniversaire de l'Accord de Londres sur la dette**

A la fin de la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne était à terre € politiquement, économiquement et moralement. Sans le soutien de ses anciens ennemis, les alliés occidentaux, il lui aurait sans doute fallu des décennies pour surmonter les conséquences de deux guerres mondiales perdues. Pour surmonter la peur, la pénurie et la faim. Pour reconstruire des villes, des villages et des sites industriels ravagés. En 1945, à la fin d'une guerre mondiale dont l'Allemagne était elle-même responsable, elle se trouvait devant une dette de près de 30 milliards de DM. La situation était désespérée.

Si, hé oui, si les alliés occidentaux n'avaient pas eu un très grand intérêt à épauler ce pays tout juste superficiellement débarrassé du nazisme afin d'en faire un 'rempart contre le communisme'. Et ce n'était possible que grâce à un soutien économique particulièrement généreux. Les dirigeants politiques des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni étaient bien d'accord. En 1952, ils ont convoqué à Londres pendant plusieurs mois une conférence rassemblant tous les créanciers principaux afin de négocier les remboursements des dettes contractées par l'Allemagne avant et après la guerre. Le 27 février 1953, l'Accord de Londres était signé, donnant le signal pour le miracle économique allemand et une reconstruction rapide.

- **A peu près la moitié des sommes dues a été annulée.**
- **Le reste a été ré-échelonné pour permettre un remboursement à long terme à taux fixes.**
- **L'Allemagne aurait pu suspendre le service de sa dette si elle n'avait pas pu dégager un excédent commercial.**
- **Dès 1956, le service de la dette était déjà tombé à moins de 2% des recettes d'exportation annuelles.**

Le résultat fut à la mesure des espérances : l'Allemagne s'est très vite redressée économiquement, sa stabilité politique a attiré les investisseurs de sorte que la jeune république s'est rapidement trouvée en mesure d'anticiper les remboursements et avait pratiquement fini de payer ses dettes en 1960.

**LE MIRACLE ÉCONOMIQUE A BIEN EU LIEU!**

## L'Accord de Londres de 1953

# UN MODÈLE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN 2003

Le miracle économique allemand est-il un cas exceptionnel ? Ou une illustration du fait que le redressement économique est possible lorsqu'il y a une volonté politique derrière ? Les pays débiteurs du Sud ne peuvent que rêver des conditions de remboursement accordées à l'Allemagne en 1953. Beaucoup doivent consacrer au service de la dette une portion de leurs recettes à l'exportation bien supérieure à 5 %; l'Argentine, par exemple, paie environ 75 %. Il ne reste pas grand chose pour les écoles, les hôpitaux ou l'approvisionnement en eau potable. Beaucoup de pays n'arrivent même pas à payer les intérêts dus. L'Allemagne qui était encore un pays débiteur il y a 50 ans est aujourd'hui partie du plus puissant club des créanciers.

### **C'EST POURQUOI ERLASSJAHR.DE DEMANDE :**

- ■ que l'Allemagne adopte une position de pointe dans la réforme de la gestion internationale de la dette au moment où la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord de Londres implique une obligation historique ;
- ■ que les pays très endettés du Sud bénéficient d'une 'Loi internationale d'insolvabilité' qui soit équitable et transparente et qui rassemble débiteurs et créanciers autour d'une même table de négociation ;
- ■ que les créanciers qui ont accordé des prêts à des régimes corrompus et non-démocratiques (par exemple l'Afrique du Sud de l'apartheid) soient tenus comme également responsables des dettes encourues.

**Les services fondamentaux dont la population a besoin (soins de santé, enseignement, infrastructure de base) doivent être préservés ou restaurés. La lutte contre la pauvreté doit prendre le pas sur le remboursement de dettes.**

La coalition **erlassjahr.de** compte plus de 800 membres en Allemagne, dont des organisations pour le développement, des organisations religieuses telles Misereor et 'Brot für die Welt', des églises protestantes, des diocèses catholiques, des groupes de solidarité internationale, des magasins du monde et des congrégations locales. Elle a pris la relève de la campagne 'Erlassjahr 2000', fondée en 1997, et travaille au sein d'un réseau mondial de plus 50 organisations similaires. L'objectif principal est une réforme de la gestion internationale de la dette extérieure et l'introduction d'une procédure internationale d'insolvabilité.

Traduction française : Christine Pagnouille



**Kontakt: erlassjahr.de**

Carl-Mosterts-Platz 1, 40477 Düsseldorf

Tel. (02 11) 46 93 – 1 96, Fax (02 11) 46 93 – 1 97

E-Mail: buero@erlassjahr.de

Internet: www.erlassjahr.de